

RAPPORT ANNUEL

2024



Credit photo : ...MOV



MRC de  
**PORTNEUF**

## BILAN ANNUEL MRC de Portneuf 2024

La consultation de ce document permet de constater les nombreuses réalisations de projets variés en 2024 et ceux à venir en 2025 grâce aux expertises de la grande équipe multidisciplinaire de la MRC de Portneuf. Ces dossiers touchent différents domaines et secteurs de la communauté, en plus de répondre à certains besoins du territoire.

Bonne lecture!

Portneuf

## Table des matières

MOT DU PRÉFET ET MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
LA MRC DE PORTNEUF EN BREF	6
ÉQUIPE, ORGANIGRAMME ET RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE	8
TERRITOIRE DE LA MRC DE PORTNEUF	10
NOS ÉLUS EN ACTION	11
1. SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12
2. SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME	18
3. GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS	26
4. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	28
5. SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE	44
NOS PARTENAIRES DÉLÉGATAIRES	48
VIENS FAIRE CARRIÈRE CHEZ NOUS	49
RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES	50
REMERCIEMENTS	51

# Mot du préfet

Bernard Gaudreau

Chers Portneuvois, chères Portneuvoises,

C'est avec fierté que je vous présente cette rétrospective des projets et des dossiers menés par la MRC en 2024. Comme vous le constaterez au fil de votre lecture, l'année écoulée a été marquée par d'importantes réalisations dans plusieurs domaines, particulièrement en développement économique et en aménagement du territoire.

L'une d'elles fut l'intensification et la consolidation de nos actions régionales, et la poursuite de notre étroite collaboration avec le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale. De plus, soucieux d'arrimer nos ambitions régionales et demeurant agiles et attentifs aux nouveaux objectifs gouvernementaux en aménagement du territoire, nous avons entrepris les premières étapes qui mèneront à une révision de notre schéma d'aménagement et de développement. Nous avons également amorcé le même type de démarche pour le Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires, pour mieux répondre aux enjeux agricoles spécifiques à notre vaste région.

Sur le plan économique et social, je suis heureux de constater l'appui majeur du conseil des représentants envers plusieurs entreprises et organismes de la région. Ces différents appuis financiers sont rendus possibles grâce à l'enveloppe du Fonds régional de la Capitale-Nationale que nous administrons avec rigueur. Il m'apparaît également important de souligner les nombreux succès des entreprises et organismes de la région de Portneuf lors du Défi OSEntreprendre 2024. Notre collaboration à ce mouvement me tient beaucoup à cœur, puisqu'elle offre un tremplin concret à de jeunes entrepreneurs et à de nouvelles entreprises, en plus d'éveiller l'intérêt entrepreneurial des élèves. Témoin privilégié de la détermination et de l'engagement de la jeunesse portneuvoise, je suis convaincu que plusieurs d'entre eux deviendront des acteurs et ambassadeurs contribuant à l'avenir économique et social de la région!

Enfin, l'année 2024 nous a permis de faire progresser le dossier du manoir Allsopp. Véritables joyaux, ces lieux mythiques permettront, au cours des prochaines années, d'accueillir de nouveaux projets dédiés à l'archéologie et de mettre en lumière notre histoire régionale et nationale.

Je remercie sincèrement tous ceux qui, chaque jour, ne ménagent aucun effort pour mener à bien les dossiers importants pour la population. Aux membres du conseil des représentants de la MRC ainsi qu'à tous nos employés : votre engagement envers le développement de Portneuf est précieux et vous pouvez être fiers de ce que vous avez accompli en 2024.

Évidemment, le travail se poursuit en 2025 et c'est avec une énergie sans cesse renouvelée que nous continuerons à œuvrer ensemble, au service de tous les citoyens de la région de Portneuf.

Sincèrement,



# Mot de la directrice générale

Josée Frenette

Je partage l'enthousiasme et la fierté du préfet Bernard Gaudreau à l'idée de vous présenter ce rapport annuel 2024. À l'image de notre premier bilan, publié l'an passé, celui-ci témoigne à nouveau de la grande expertise de tous les employés de la MRC de Portneuf, ainsi que de leur dévouement à faire progresser les dossiers importants pour la population. Tout au long de votre lecture, vous aurez l'occasion de voir cette équipe engagée en action, que ce soit à travers les textes présentant l'avancée des projets ou encore grâce aux photos prises sur le vif lors de différentes activités.

Qu'ils travaillent à accompagner les entreprises portneuvoises, à mettre en valeur le riche patrimoine culturel et bâti de la région, à assurer le développement harmonieux du territoire ou encore à offrir des services de qualité aux citoyens de tous âges, tous les employés jouent un rôle précieux pour assurer le bon fonctionnement de la MRC. Je les remercie sincèrement.

Les valeurs de compétence, de qualité du service, de bienveillance, de dynamisme et de solidarité dont nous nous sommes dotées en 2023 guident chacune de nos actions. Nul doute que vous les ressentirez en feuilletant ces pages et que vous constaterez la vitalité qui nous anime au quotidien.

Au nom de cette belle équipe, je tiens également à remercier les élus de leur précieuse collaboration et de la confiance avec laquelle ils nous confient des projets stimulants à mettre en œuvre. Les défis ne manquent pas et l'année 2025 ne fera pas exception, mais nous continuerons de les surmonter avec détermination, compétence et agilité.

Bonne lecture à tous!



Credit photo : Amy Gagnon



# La MRC de Portneuf en bref

La MRC s'implique dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci. Afin de réaliser ses différents mandats, la MRC de Portneuf peut compter sur plusieurs comités et commissions internes sur lesquels siègent les élus. Les membres du conseil et l'équipe de la MRC sont également délégués sur de multiples comités externes œuvrant dans divers champs d'intervention liés au développement et à l'aménagement du territoire. De plus, la MRC a pour mission de créer un milieu propice pour les entrepreneurs, d'accompagner les projets et les initiatives de développement et de mettre en place toutes les mesures nécessaires afin d'attirer et de retenir les citoyens sur son territoire.

## Mandats obligatoires

- Schéma d'aménagement et de développement
- Évaluation foncière
- Administration des territoires non organisés (TNO)
- Gestion des cours d'eau
- Vente pour défaut de paiement de taxes
- Gestion des matières résiduelles
- Schéma de couverture de risques

## Mandats facultatifs

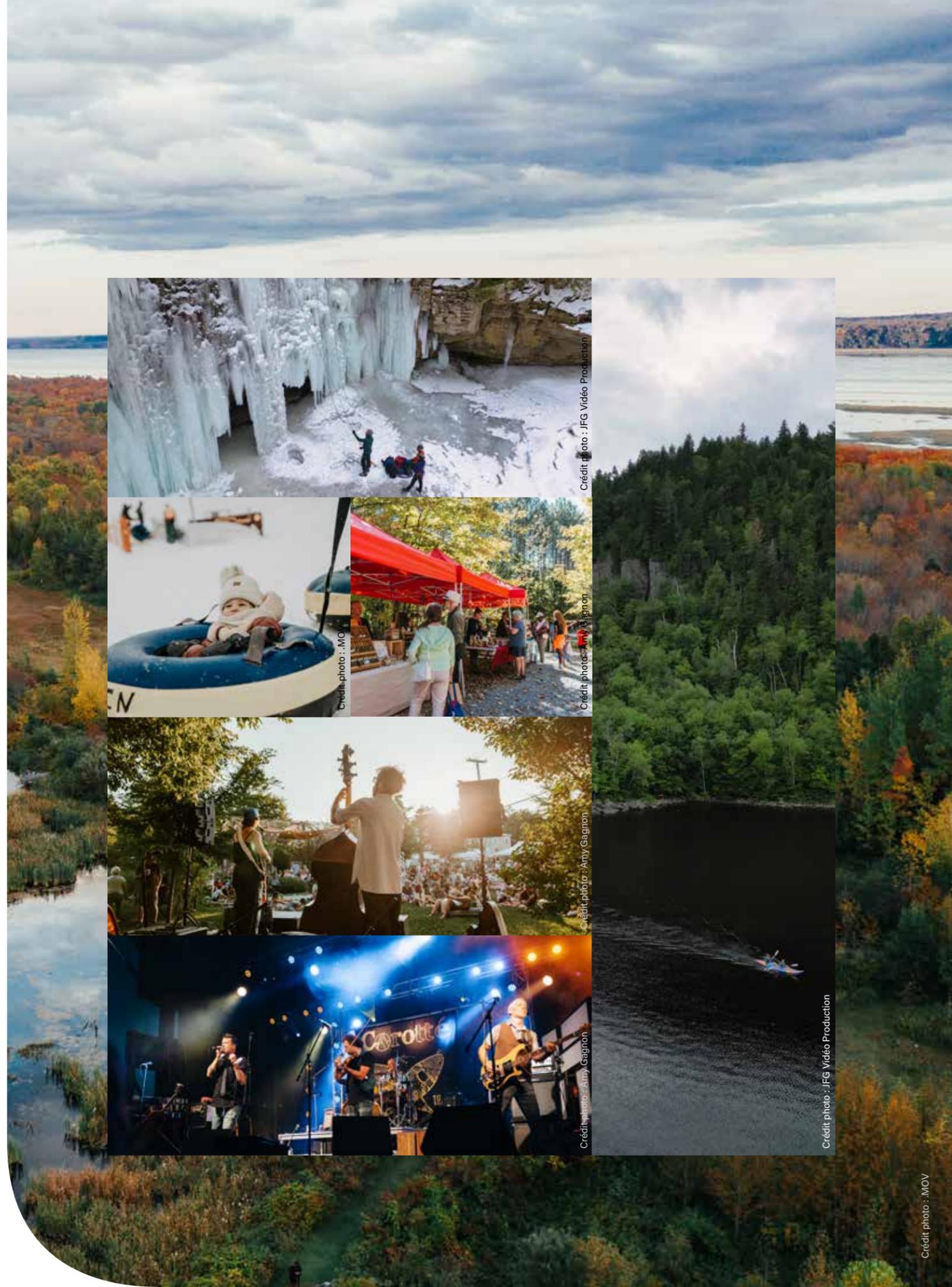
- Plan de développement du territoire
- Soutien au développement local et régional
- Transport collectif et adapté
- Gestion des baux de villégiature, des sablières et gravières
- Administration des programmes de la Société d'habitation du Québec
- Gestion des parcs régionaux

## Commissions et comités permanents

- Commission de l'administration
- Commission de l'aménagement et du développement du territoire
- Commission du développement social et économique
- Commission de l'environnement
- Comité de sécurité publique (Loi sur la police)
- Comité de sécurité incendie

## Comités de la MRC

- Comités d'analyse des projets
- Comité consultatif agricole
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'investissement commun
- Comité d'acquisition d'œuvres d'art
- Comité régional pour la mise en valeur des territoires non organisés de la MRC de Portneuf (créé en décembre 2024)



Crédit photo : MOV

Crédit photo : MOV

Crédit photo : MOV

Crédit photo : JFG Vidéo Production

Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : JFG Vidéo Production

Crédit photo : MOV



Crédit photo : Amy Gagnon

# RECONNAISSANCE des années de service et départs à la retraite



L'année 2024 a été marquée par de nombreux succès et de nombreuses réalisations grâce à l'engagement et au dévouement de chacun des employés de la MRC. Plus particulièrement, le conseil de la MRC a souhaité exprimer sa profonde gratitude envers des employés qui ont atteint des jalons importants dans leur carrière :



**Mme Lucie Godin, départ à la retraite après plus de 8 ans de service**  
Directrice du Service de développement économique

**M. Jean Lessard, 35 ans de service**  
Directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

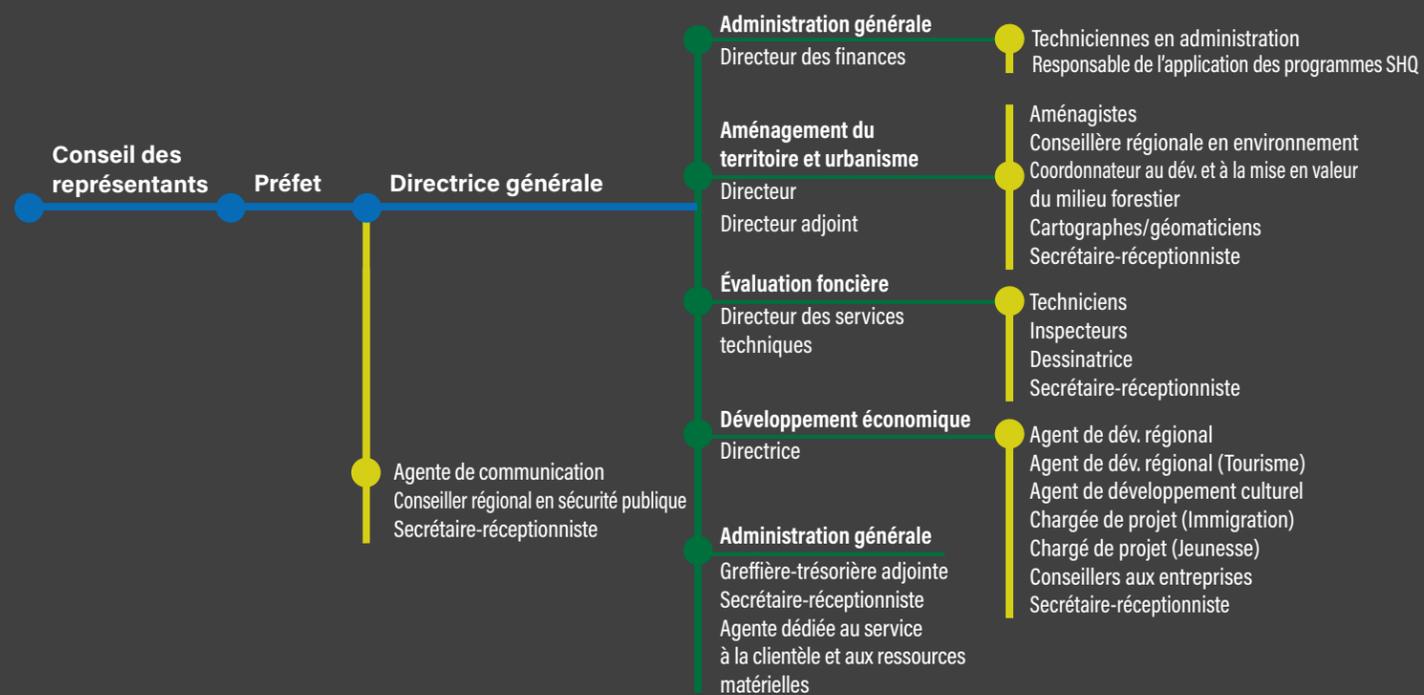
**M. Réjean Langlois, 35 ans de service**  
Inspecteur en évaluation foncière

**M. Mario Noël, départ à la retraite après 37 ans de service**  
Technicien en évaluation foncière



Crédits photos : Amy Gagnon

## L'équipe (2025)



## Compétence

Qualité de service ☺

Bienveillance

Dynamisme

Solidarité



Crédits photos : Amy Gagnon



Crédits photos : Amy Gagnon

## Ils nous ont quittés en 2024

Les représentants de la MRC tiennent également à souligner le décès de M. Jacques Bouillé, ancien préfet de la MRC de Portneuf, ainsi que celui de M. Gaston Arcand, ancien maire de la Municipalité de Deschambault-Grondines.

Les membres du conseil offrent leurs plus sincères condoléances aux familles et proches de ces deux grands hommes qui ont contribué au rayonnement de la région portneuvoise.

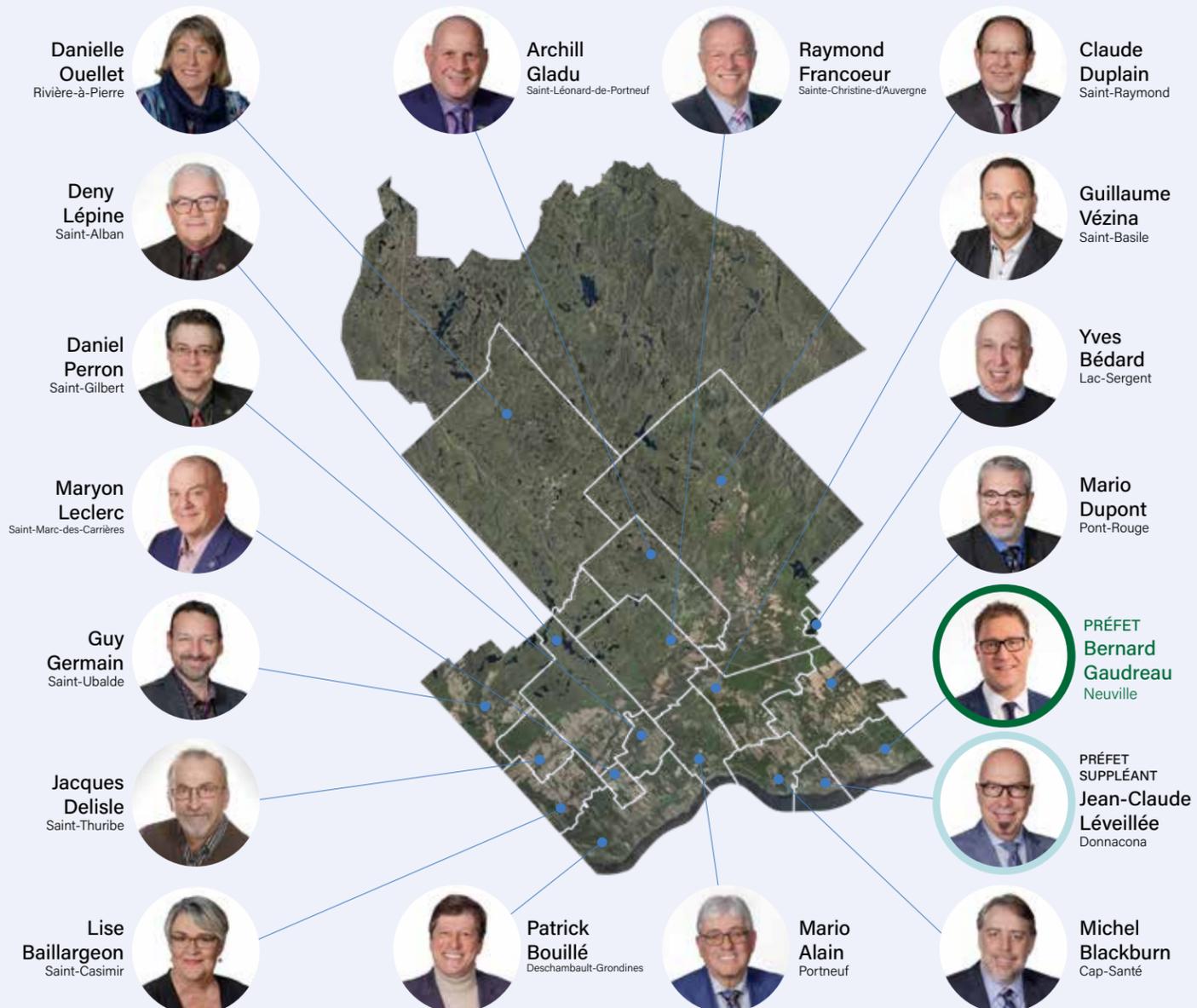


# Les membres du conseil de la MRC

Le conseil de la MRC représente l'instance décisionnelle de la MRC de Portneuf. Il se compose des maires de chacune des 18 municipalités constituant notre territoire. Les séances du conseil sont présidées par le préfet, qui est le représentant officiel du conseil. Le préfet est élu d'entre les maires par les membres du conseil. Cette élection est faite au scrutin secret lors d'une séance du conseil. Un préfet suppléant est également élu, lequel, en l'absence du préfet, remplit ses fonctions avec tous les privilèges, droits et obligations qui s'y rattachent. Le mandat du préfet est de deux ans. Pour l'année 2024, le préfet suppléant fut M. Jean-Claude Léveillé, maire de Donnacona. M. Bernard Gaudreau, maire de Neuville, a quant à lui poursuivi son mandat comme préfet de la MRC de Portneuf.

## Le territoire et les élus

# 2024



# Nos élus en action

Le présent bilan contribue à mettre en lumière le travail accompli par les élus municipaux de la MRC de Portneuf au cours de l'année écoulée. Les maires et mairesses des différentes municipalités ont démontré un engagement exemplaire, entre autres, lors des séances publiques de la MRC, et ont contribué activement à la prise de décisions cruciales pour le développement et le bien-être de la communauté.

Au fil des mois, les élus ont travaillé sans relâche pour répondre aux besoins des citoyens et apporter leurs réflexions sur des enjeux variés tels que l'aménagement du territoire, la gestion des ressources et la promotion du territoire et de la culture locale. Ils contribuent à renforcer la cohésion et la prospérité de la région.



## La MRC en quelques chiffres

- **Un budget de fonctionnement de 8 337 423 \$**
- **18 municipalités** situées à l'ouest de la Capitale-Nationale
- **Population : 57 859**
- **Superficie totale : 3 873 km<sup>2</sup>**
- **3 territoires non organisés (TNO) : 1 436 km<sup>2</sup>**
- **4 rivières majeures : Rivières Jacques-Cartier, Portneuf, Sainte-Anne et Batiscan**
- **Le Saint-Laurent : 70 km le long du territoire avec 5 accès au fleuve**

### MUNICIPALITÉS

Cap-Santé, Deschambault-Grondines, Donnacona, Lac-Sergent, Neuville, Pont-Rouge, Portneuf, Rivière-à-Pierre, Saint-Alban, Saint-Basile, Saint-Casimir, Saint-Gilbert, Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Raymond, Saint-Thuribe, Saint-Ubalde et Sainte-Christine-d'Auvergne

### TNO

Lac-Lapeyrère, Lac-Blanc et Linton



Credit photo : Amy Gagnon

Credit photo : Amy Gagnon

Credit photo : Amy Gagnon



# 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Le Service de l'administration générale regroupe les départements des finances, de la gestion des baux de villégiature et des sablières-gravières, de la gestion des programmes d'aide à la rénovation domiciliaire, de la sécurité publique, des territoires non organisés (TNO), du greffe et des communications.

## Équipe

Josée Frenette	Directrice générale et greffière-trésorière
Raphaëlle Guay	Greffière-trésorière adjointe
Charles-Édouard France	Directeur des finances
Isabelle Gaudet	Agente dédiée au service à la clientèle et aux ressources matérielles
Johanne Bussièrès	Secrétaire-réceptionniste
Lina Trudel	Secrétaire-réceptionniste
Sara Germain	Technicienne en administration
Véronique Lille	Technicienne en administration
Mariève Côté	Agente de communication
Patrick Lepire	Responsable des programmes SHQ
Simon Frenette	Conseiller régional en sécurité publique (Départ en janvier 2025)

Mentionnons que deux nouveaux membres se sont ajoutés à l'équipe au cours de l'année 2024, soit Mme Raphaëlle Guay à titre de greffière-trésorière adjointe et Mme Isabelle Gaudet à titre d'agente dédiée au service à la clientèle et aux ressources.



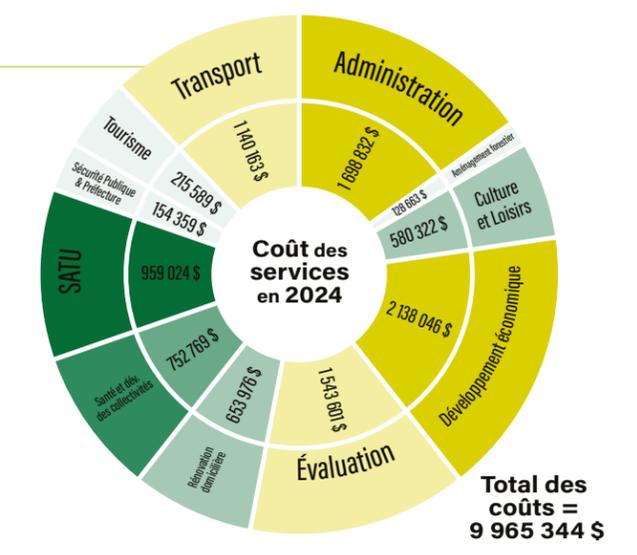
Crédit photo : my Gagnon

Crédit photo : MCV

# PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2024

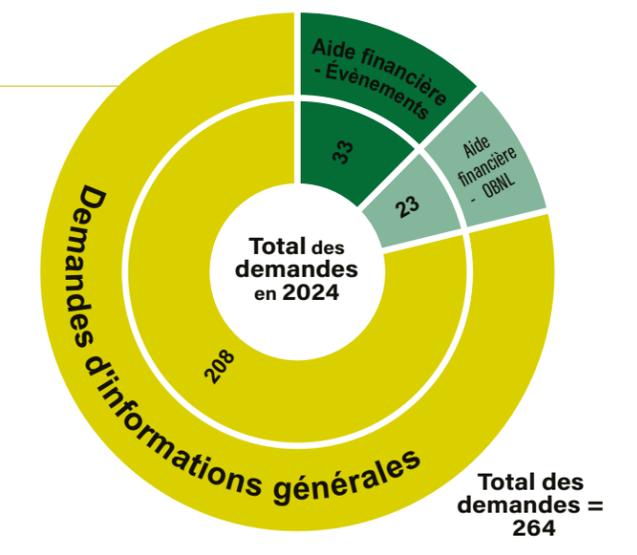
## 1.1 COÛT DES SERVICES EN 2024

Le département des finances, du Service de l'administration générale de la MRC de Portneuf, planifie et gère le budget et voit aux suivis appropriés en conformité avec le Manuel de la présentation de l'information financière municipale du Code municipal du Québec et des autres lois et règlements applicables. Les sources de financement de la MRC proviennent de subventions gouvernementales, de revenus autonomes et de quotes-parts facturées aux municipalités.



## 1.2 DEMANDES EN LIGNE DE LA CLIENTÈLE

En plus de pouvoir se présenter à l'accueil à la préfecture et de pouvoir contacter la MRC par téléphone, la clientèle de la MRC de Portneuf a accès à des formulaires en ligne pour toute demande de renseignements. Le graphique suivant présente les statistiques d'utilisation de cette plateforme pour 2024.



## 1.3 GESTION DES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT

La MRC de Portneuf assure, depuis octobre 2010, la gestion foncière et la gestion du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État qui sont comprises à l'intérieur de son territoire. Les terres du domaine public couvrent un peu plus de la moitié de la superficie totale de la MRC de Portneuf, soit environ 2 300 km<sup>2</sup>. On dénombre plus de 630 baux de villégiature dans l'ensemble du territoire public portneuvois.

La MRC de Portneuf a la responsabilité d'analyser les demandes d'utilisation du territoire public et d'attribuer les droits et de procéder à leurs renouvellements.

### RÉSUMÉ BAUX ET SABLÈRES

Baux Portneuf	628
Transferts de bail (Portneuf)	22
Demandes de modification	2
Baux Parc	59
Transferts de bail (Parc)	2
Baux commerciaux	18
Sablières-gravières	17
Renouvellements	8
Ouvertures de dossier	5
Projets de mise en valeur du territoire	4

## 1.4 VENTE DE PROPRIÉTÉS POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

La MRC de Portneuf, lorsqu'elle en reçoit le mandat par les municipalités de son territoire régies par le Code municipal, doit procéder à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier (taxes scolaires et municipales). La liste des immeubles mis en vente est publiée dans le Courrier de Portneuf dans les deux mois précédant la journée de la vente, et ce, à deux reprises. En 2024, deux immeubles ont été mis aux enchères publiques la journée de la vente, le 13 juin 2024, et adjugés au plus haut enchérisseur.



## 1.5 GESTION DES PROGRAMMES D'AIDE À LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE

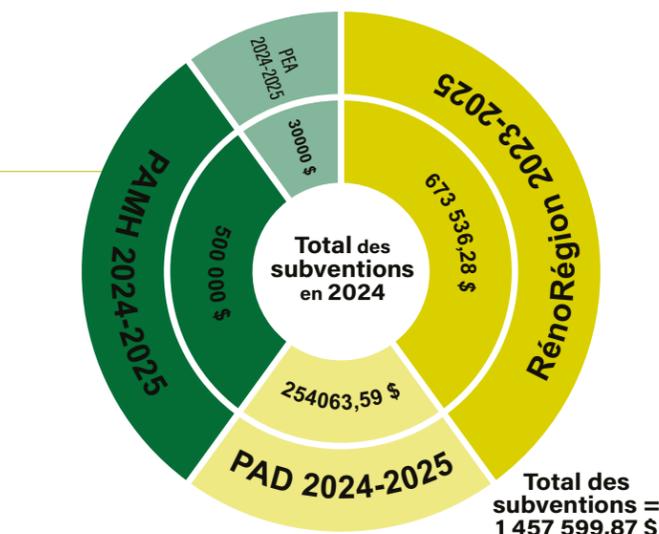
Par l'entremise d'une entente de service conclue avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), la MRC de Portneuf assume la gestion, l'administration et l'exécution de programmes de subvention offerts aux citoyennes et citoyens de son territoire. Les programmes de subvention sont :

- RénoRégion (PRR)
- Petits établissements accessibles (PEA)
- Adaptation de domicile (PAD)
- Amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)

En 2024, la SHQ a fourni une aide financière s'élevant à **1 457 599,87 \$\***

Total des dossiers traités en 2024 : **52\***

*N.B. Ces données incluent l'année 2023 du programme RénoRégion seulement, puisque celui-ci est en vigueur de 2023 à 2025.*



## 1.6 AIDE AUX ORGANISMES RÉGIONAUX

En 2024, la MRC de Portneuf a soutenu financièrement la mission de plusieurs organismes de la région, notamment :

- Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) : **500 \$**
- Table de concertation des aînés de Portneuf : **12 000 \$**
- Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf (SHEP) : **3 500 \$**
- Fondation d'Aide au Sport Amateur de Portneuf (FASAP) : **15 000 \$**
- Centre d'archives régional de Portneuf (CARP) : **20 000 \$**

## 1.8 COMMUNICATIONS

### Parution du premier bilan annuel

C'est en mai 2024 qu'est parue la première édition du bilan annuel de la MRC de Portneuf, mettant de l'avant les principales réalisations de l'année 2023. Tous les membres de l'équipe, de même que les membres du conseil des représentants en mandat, ont participé à cet exercice important et ont contribué à réaliser un document de qualité résumant les différents champs d'action de la MRC ainsi que les projets à venir.

## 1.9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Nouvelle entente avec la Sûreté du Québec pour les services des cadets

À l'été 2024, la MRC de Portneuf a, une fois de plus, pu compter sur le travail de quatre cadets, ce qui a permis une meilleure couverture de l'ensemble du territoire des 18 municipalités locales. La MRC a donc renouvelé l'entente à cet effet, en partenariat avec la Sûreté du Québec, afin d'assurer une présence dans les quartiers et les parcs. Les cadets répondent aux demandes de renseignements des citoyens et bonifient le travail des patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population.

### Les autres risques (pince de désincarcération)

En 2024, sur l'ensemble du territoire de la MRC de Portneuf, 26 accidents routiers ont nécessité la collaboration des divers services de sécurité incendie du comté, pour des interventions exigeant les mâchoires de vie.



## 1.7 RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE LA MRC

Le conseil de la MRC de Portneuf se réunit généralement en séance publique une fois par mois, soit le troisième mercredi de chaque mois, à l'exception de novembre où la séance se tient le quatrième mercredi. Les décisions officielles du conseil sont prises par l'adoption de résolutions.

Nombre de résolutions adoptées au conseil : **318 résolutions**

### Nombre de réunions :

- Comité de sécurité publique (CSP) : **7**
- Comité de sécurité incendie (CSI) : **7**
- Comité de travail : **12**
- Commission d'administration : **9**
- Séances ordinaires et extraordinaires : **13**



## 1.10 ACQUISITION DU MANOIR ALLSOPP ET DU FORT JACQUES-CARTIER

Le 16 décembre dernier, la MRC de Portneuf a fait l'acquisition de l'ensemble d'immeubles patrimoniaux du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp, situé à Cap-Santé, marquant un tournant historique pour la région. Ces sites, véritables joyaux du patrimoine de la région, ont joué un rôle crucial dans l'histoire de la Conquête et sont désormais destinés à devenir des centres culturels et touristiques majeurs, innovants et interactifs. L'acquisition du site patrimonial a été possible, entre autres, grâce à la contribution financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de divers partenaires du milieu.

Ce projet contribuera à positionner la MRC de Portneuf comme un lieu de référence pour la compréhension de l'histoire du Québec et pour la conservation responsable de son patrimoine bâti.



## PROJETS ENVISAGÉS EN ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2025

- Adoption et entrée en vigueur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Portneuf, dont l'élaboration a eu lieu en 2024 et se terminera au plus tard le 16 juillet 2025.
- Renouvellement de l'entente avec les cadets, en partenariat avec la Sûreté du Québec, pour la saison estivale 2025.
- Renouvellement des projets financés par le programme Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires (FBCS) pour l'année 2025.
- Participation pour une 3<sup>e</sup> année consécutive au projet Impact de la Sûreté du Québec, visant à sensibiliser les jeunes des effets de l'alcool au volant et de la vitesse.
- Révision intégrale des ententes en transport collectif et adapté.
- Certificat d'ambassadeur avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.
- Révision de l'entente de délégation de gestion avec la MRC de La Jacques-Cartier pour le tronçon de la Vélopieste Jacques-Cartier/Portneuf.

Crédit photo : Amy Gagnon



## 2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

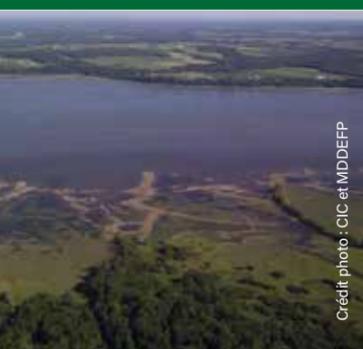


**Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (SATU) intervient dans plusieurs domaines d'activité. Outre l'aménagement du territoire et de l'urbanisme qui représentent sa principale raison d'être, ce service s'occupe aussi de dossiers liés à l'environnement, à la géomatique, à la gestion des territoires non organisés (TNO et du territoire public, au transport, à la foresterie, à la protection et au développement de la zone agricole ainsi qu'à la gestion des parcs régionaux.**

### Équipe

Jean Lessard	Directeur
Edison Sierra	Directeur adjoint
Patrice Gagnon	Aménagiste et fonctionnaire désigné des TNO
Sylvie Béland	Aménagiste
Isabelle Lamothe	Secrétaire-réceptionniste
Marie-Pierre Beaupré	Aménagiste/urbaniste
Maxime Genest	Cartographe-géomaticien
Marie-Eve Samson	Conseillère régionale en environnement
Dominic Besner	Coordonnateur au développement et à la mise en valeur du milieu forestier
Francis Mathon	Coordonnateur de la géomatique

Mentionnons que trois nouveaux membres se sont ajoutés à l'équipe au cours de l'année 2024 afin de pourvoir des postes laissés vacants. Il s'agit de Mme Marie-Eve Samson, de M. Dominic Besner et de M. Francis Mathon. M. Edison Sierra s'est également ajouté à l'équipe en début d'année 2025 à titre de directeur adjoint.



Crédit photo : CIC et MDDEFP



Crédit photo : Amy Gagnon

# PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2024

## 2.1 GESTION ET MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

### Certificats de conformité

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est le document officiel le plus important de la MRC en matière de planification. Il dicte les lignes directrices de l'organisation du territoire suivant une perspective régionale. La MRC a la mission de s'assurer que les interventions planifiées par les municipalités locales dans leurs instruments d'urbanisme respectent les grandes orientations et objectifs d'aménagement édictés dans son SAD et qu'elles rencontrent les exigences prescrites à son document complémentaire.

Au cours de l'année 2024, la MRC a ainsi procédé à l'analyse de nombreux règlements d'urbanisme adoptés par ses municipalités constituantes (98 règlements), ce qui a conduit à la délivrance de 98 certificats de conformité. Elle a également fourni divers avis liés à la conformité de son SAD.

### Certificats de conformité délivrés Total par année

ANNÉE	TOTAL	ANNÉE	TOTAL
2013	46	2019	64
2014	45	2020	70
2015	59	2021	83
2016	58	2022	72
2017	55	2023	104
2018	70	2024	98

### Coordination des travaux de la commission de l'aménagement et du développement du territoire

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme coordonne les travaux de la commission de l'aménagement et du développement du territoire. Composée de cinq élus, cette commission a pour mandat d'étudier les questions reliées à la planification, à l'aménagement et au développement du territoire, et à faire les recommandations appropriées au conseil de la MRC. Elle est notamment appelée à analyser toute demande de modification au schéma d'aménagement et de développement et à tenir les consultations publiques requises en vertu de la loi. La commission peut notamment analyser différents dossiers en matière d'urbanisation, d'agriculture, de foresterie, de transport, de réglementation, d'équipements, d'infrastructures et de terres publiques.

Au cours de l'année 2024, la commission s'est réunie à sept reprises pour discuter de divers sujets en lien avec l'aménagement du territoire.



Crédit photo : Amy Gagnon

## Révision du schéma d'aménagement et de développement

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les MRC ont l'obligation de s'assurer que leur schéma d'aménagement et de développement (SAD) soit conforme aux objectifs et aux orientations que poursuivent le gouvernement, ses ministres, les mandataires de l'État et les organismes publics en matière d'aménagement du territoire.

Le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf est entré en vigueur le 9 mars 2009. Depuis cette date, il a été modifié à quelques reprises pour répondre à certaines demandes et à certains enjeux particuliers. Il doit maintenant être adapté aux nouveaux défis auxquels la MRC et ses municipalités sont confrontées en matière d'aménagement du territoire. Au cours des dernières années, le gouvernement a travaillé à l'élaboration de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) comportant de nouvelles attentes et obligations qui guideront de façon importante le contenu des schémas d'aménagement et de développement révisés des MRC. En réponse, le conseil de la MRC de Portneuf a procédé à l'adoption, en avril 2024, d'une résolution (CR 082-04-2024) déclarant son intention d'entreprendre un nouveau processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement.

## 2.2 ACCOMPAGNEMENT EN URBANISME

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (SATU) de la MRC offre de l'assistance en continu aux municipalités relativement à l'interprétation et à l'application de la réglementation d'urbanisme. Il accompagne également les municipalités dans la rédaction de règlements d'urbanisme et de divers documents (avis publics, résolutions, etc.) liés à la pratique de l'urbanisme. Au cours de l'année 2024, le SATU a notamment :

- Traité près de 400 demandes d'informations provenant des municipalités en lien avec l'interprétation et l'application de la réglementation d'urbanisme.
- Réalisé une quarantaine de mandats octroyés par les municipalités pour la rédaction de règlements et d'avis divers en matière d'urbanisme.
- Offert du dépannage aux municipalités aux prises avec un manque de main-d'œuvre en urbanisme.
- Procédé à l'actualisation des règlements d'urbanisme de 16 municipalités afin que celles-ci disposent de versions refondues à jour de leur réglementation d'urbanisme.

## 2.3 ENVIRONNEMENT

### Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

En vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés, la MRC de Portneuf doit élaborer un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) dont l'objectif est d'orienter les décisions en matière de protection et d'utilisation durable des milieux humides et hydriques.

Le processus d'élaboration du PRMHH de la MRC de Portneuf a débuté en 2021, à la suite de la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Les étapes suivantes ont ensuite été franchies :

- Un projet de PRMHH a été déposé au MELCCFP le 15 décembre 2023.
- Le 10 juin 2024, le MELCCFP transmettait son rapport d'analyse à la MRC faisant mention de quelques modifications ou précisions à apporter au PRMHH en vue de son approbation ministérielle. La version corrigée fut transmise au MELCCFP le 17 septembre 2024.
- Après plusieurs mois de travail, la MRC de Portneuf a procédé à l'adoption de son PRMHH le 16 octobre 2024.
- Celui-ci a été officiellement approuvé par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le 21 octobre 2024.
- Conformément à la Résolution CR 233-10-2024, le PRMHH est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le plan régional identifie notamment les milieux humides et hydriques qui présentent un intérêt stratégique de conservation reflétant l'ambition des parties et les moyens mis à la disposition de la MRC. Il comprend un plan d'action qui s'articule autour de sept grandes orientations découlant des préoccupations et des enjeux identifiés par les différents intervenants consultés dans le cadre de la démarche d'élaboration du PRMHH.

Celui-ci peut être consulté sur le site Internet de la MRC de Portneuf.



Crédit photo : Amy Gagnon

## 2.3 ENVIRONNEMENT (suite)

### Démarche d'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques (Plan climat)

En mars 2024, la MRC de Portneuf a signé une convention d'aide financière avec le MAMH concernant l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques (volet 1) et la réalisation d'actions en découlant (volet 2).

La réalisation d'un tel plan climat est issue du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) découlant du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) qui prévoit un investissement de 500 millions de dollars sur 5 ans aux municipalités québécoises qui s'engagent à mettre en œuvre un plan climat sur leur territoire. Le document à élaborer doit notamment comprendre :

- Un diagnostic du territoire indiquant, entre autres, les aléas et vulnérabilités auxquels le territoire est exposé.
- Une évaluation des risques liés aux changements climatiques du territoire et des objectifs d'adaptation.
- Un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des cibles de réduction.
- Un plan d'action qui couvre la totalité du territoire de la MRC.

L'année 2024 a surtout servi à se familiariser avec les obligations liées à ce mandat, à participer à différentes formations sur le sujet et à se joindre à une communauté de pratique à l'échelle du territoire de la région de la Capitale-Nationale.

L'année 2025 marquera plus concrètement le début des travaux d'élaboration de ce plan climat. La MRC aura recours à de l'expertise externe pour l'accompagner dans la réalisation de cet important mandat. Dans le cadre de la structure de fonctionnement qui sera établie, différents comités de travail seront mis en place et des séances de consultation sont à prévoir avec les acteurs clés du territoire.

### Gestion des cours d'eau

En vertu de la Loi sur les compétences municipales, les MRC sont responsables de la gestion des cours d'eau sur leur territoire. En fonction des modalités de fonctionnement établies avec les municipalités du territoire et selon les dispositions de cette loi, la MRC doit notamment s'assurer que des interventions sont réalisées lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens. De façon plus générale, la MRC offre également un service d'accompagnement sur les différents aspects qui concernent la protection du milieu hydrique et le cadre réglementaire applicable à cet égard. C'est la conseillère régionale en environnement qui est en poste depuis mars 2024, Mme Marie-Eve Samson, qui est attitrée pour le soutien en cette matière.

Au cours de l'année 2024, les principales tâches effectuées ont consisté à :

- Offrir du support aux municipalités concernant les problèmes liés à la gestion des cours d'eau.
- Fournir de l'accompagnement aux municipalités relativement à l'application des règlements en matière d'environnement.
- Donner des informations quant au cadre réglementaire en cadrant la protection des milieux humides et hydriques.
- Informer les citoyens sur la modernisation en cours du cadre réglementaire en milieux hydriques.



### Régime transitoire

Le 1<sup>er</sup> mars 2022 entrant en vigueur le Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations, adopté par le gouvernement provincial, lequel est communément appelé « Régime transitoire » par le milieu municipal. Ce nouveau cadre législatif a bouleversé les règles applicables en matière de protection du littoral, des rives et des zones inondables. Tout au long de l'année 2024, la MRC a assisté les municipalités dans le cadre de l'application de ce régime transitoire et publié sur son site Internet un bilan des autorisations délivrées par ces dernières.

### 2.4 SUIVI DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2030

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, les MRC ont l'obligation d'élaborer et de maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Le PGMR 2023-2030 de la MRC de Portneuf est entré en vigueur le 19 avril 2023. Il comporte un portrait régional de la gestion des matières résiduelles et détermine les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC en cette matière.

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf contribue à la mise en œuvre des actions identifiées au PGMR qui visent à atteindre les objectifs nationaux fixés par le gouvernement du Québec. La Régie est responsable de l'organisation, de l'opération et de l'administration des différents services offerts en gestion des matières résiduelles. Elle exerce également un rôle important en matière d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès des citoyens des municipalités membres.

### Rapport de suivi

Dans le cadre du suivi du PGMR, la MRC et la Régie doivent produire annuellement un rapport qui présente l'état de mise en œuvre des différentes mesures contenues au plan d'action du PGMR, pour l'année précédente. Ce rapport doit être transmis au MELCCFP et s'inscrit dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. Les mesures contenues au PGMR concernent la gestion intégrée des matières résiduelles, la réduction à la source et le réemploi, le recyclage des matières, la valorisation des matières organiques ainsi que les installations de traitement et d'élimination.

Un rapport de suivi de la première année de mise en œuvre du PGMR 2023-2030 a été déposé au printemps 2024 et est disponible sur le site Internet de la MRC.

### Comité de vigilance

La MRC siège au comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Neuville qui se réunit une fois par année. Ce comité, mis sur pied en vertu de l'article 57 de la Loi sur la qualité de l'environnement, a pour fonction d'assurer la surveillance et le suivi de l'exploitation, de la fermeture et de la gestion post-fermeture de cette installation. Les comptes rendus des rencontres du comité de vigilance sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Régie, au [www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca).



Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : Amy Gagnon

## 2.5 PARCS RÉGIONAUX

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les compétences municipales, la MRC de Portneuf a procédé à la création de deux parcs régionaux sur son territoire : le Parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf (PRLJCP) et le Parc naturel régional de Portneuf (PNRP). Bien que la gestion des opérations de ces parcs soit respectivement confiée à la Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf et à la Corporation de gestion du Parc naturel régional de Portneuf, la MRC de Portneuf demeure responsable de la gestion des ententes et agit en tant qu'interlocutrice auprès des instances gouvernementales. De plus, elle assure un rôle de premier plan dans l'administration de la réglementation applicable à l'intérieur de ceux-ci. Les principales actions menées en 2024 par la MRC de Portneuf à l'endroit de ces territoires sont les suivantes :

### Parc naturel régional de Portneuf :

- Occupation d'un siège au sein de la Corporation du PNRP.
- Occupation d'un poste sur le comité local de concertation des secteurs du PNRP, Perthuis et leurs périphéries.
- Participation à la révision du plan directeur d'aménagement et de gestion du PNRP.
- Discussion avec des partenaires du PNRP de différentes problématiques rencontrées et de certains enjeux liés à la révision du plan directeur.

### Parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf :

- Octroi de permissions d'occupation pour des projets d'interventions ou d'aménagement à l'intérieur du PRLJCP.
- Participation à la réalisation de fiches documentant les bonnes pratiques en milieu riverain dans l'emprise du PRLJCP (en collaboration avec la CAPSA et la Ville de Lac-Sergent).
- Élaboration d'un cadre de référence applicable aux interventions dans la végétation à l'intérieur du PRLJCP.

## Projet de création du Parc régional du corridor de la rivière Jacques-Cartier

Les MRC de Portneuf et de La Jacques-Cartier manifestent depuis plusieurs années de l'intérêt pour un projet visant la conservation et la mise en valeur à des fins récréatives du corridor de la rivière Jacques-Cartier, en collaboration avec la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).

La rivière Jacques-Cartier, qui possède un statut de rivière à saumon et qui est considérée comme l'une des plus belles rivières au Québec, est bordée de terres publiques qui constituent des atouts importants en matière de conservation d'espaces naturels et de mise en valeur à des fins récréatives.

Au cours de l'année 2024, les MRC de Portneuf et de La Jacques-Cartier ont conjointement signifié leur intention d'entreprendre un processus de création d'un parc régional dans le corridor de la rivière Jacques-Cartier afin d'y favoriser l'atteinte des objectifs de protection et de mise en valeur recherchés. Une aide financière a été obtenue pour lancer les démarches de planification de ce projet au cours de l'année 2025.

Ce projet sera bénéfique pour les MRC de Portneuf et de La Jacques-Cartier, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) et les huit municipalités concernées par le projet, soit Cap-Santé, Donnacona, Pont-Rouge, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Neuville, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Stoneham-et-Tewkesbury.



Crédit photo : Amy Gagnon

## 2.6 LA MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER ET LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

La MRC de Portneuf a été désignée pour l'administration et la coordination du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) à l'échelle du territoire de la région de la Capitale-Nationale. Cette désignation découle d'une entente liant le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et cinq MRC délégataires du programme sur le territoire de la Capitale-Nationale.

Dans le cadre de son mandat, la MRC de Portneuf voit notamment à la coordination et au bon fonctionnement des deux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) présentes sur le territoire de la Capitale-Nationale (Portneuf et Charlevoix-Laurentides).

Au cours de l'année 2024, la MRC de Portneuf a coordonné la tenue de 4 rencontres de la TGIRT de Portneuf et de 3 rencontres de la TGIRT de Charlevoix-Laurentides.

Le programme permet également de financer et de promouvoir la réalisation de différents projets sur le territoire forestier public, notamment pour des interventions ciblées jugées prioritaires pour le milieu ainsi que pour des projets visant l'amélioration des connaissances sur les enjeux d'aménagement forestier durable en forêt publique.

Le PADF a été renouvelé en cours d'année pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2027. La MRC de Portneuf poursuivra ainsi son mandat de coordination des TGIRT et de mise en valeur du territoire forestier de la région.



Crédit photo : Amy Gagnon

## 2.7 GÉOMATIQUE

Relevant du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, deux personnes sont attirées à la géomatique pour répondre aux besoins des différents services de l'organisation et des municipalités de son territoire. L'équipe s'occupe notamment de la carte interactive en ligne, qui donne accès à l'information géographique produite dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'évaluation foncière.

### Projets de 2024 en géomatique

- Mise à jour de l'inventaire des terrains potentiellement disponibles dans les espaces industriels.
- Cartographie et analyse géomatique pour la finalisation du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) adopté par la MRC de Portneuf.
- Cartographie et analyse géomatique pour le projet de révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- Compilation et production de tableaux statistiques pour la délivrance des permis de nouvelles constructions principales.
- Mise à jour des cartes du réseau routier pour 6 municipalités de la MRC.
- Mise à jour cartographique en lien avec l'adoption de règlements municipaux.
- Différentes cartes du schéma de couverture de risques en cours d'élaboration.

### Projets en évaluation foncière

- 58 mises à jour des matrices graphiques.
- 182 réceptions d'opérations cadastrales en territoire rénové (OCTR).

**NOMBRE DE CONSULTATIONS DE LA CARTE INTERACTIVE EN 2024 : 233 653 fois**



# 3. GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO) 03

La MRC de Portneuf comprend dans sa partie nord 3 territoires non organisés (Lac-Lapeyrère, Lac-Blanc et Linton. Constitués en presque totalité de terres publiques (95 %, ces trois TNO occupent une superficie de 1 540 kilomètres carrés, soit plus du tiers du territoire régional.

En vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale et de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la MRC de Portneuf agit à titre de municipalité locale à l'égard de ces territoires non organisés. Elle est responsable de l'application des législations en vigueur sur ces territoires, notamment concernant les règles d'urbanisme et d'environnement.

## Pour l'année 2024, la MRC de Portneuf a pour ces territoires :

- Délivré 81 permis ou certificats d'autorisation.
- Mené plus d'une trentaine d'inspections.
- Octroyé un soutien financier totalisant 66 000 \$ pour divers projets de développement et de mise en valeur.



### En 2024 :

	TNO Lac-Blanc	TNO Linton	TNO Lac-Lapeyrère
Superficie totale :	570,83 km	465,13 km	400,87 km
Superficie terrestre :	537,54 km	433,49 km	368,11 km



Crédit photo : Amy Gagnon



# PRINCIPAUX PROJETS ENVISAGÉS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN 2025

- *Élaboration d'un énoncé de vision stratégique de l'aménagement et du développement du territoire, intégrant les dimensions culturelles, économiques, environnementales et sociales.*
- *Planification des travaux liés à la révision du schéma d'aménagement et de développement et début du processus d'élaboration.*
- *Début des travaux visant l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, en collaboration avec un consultant spécialisé qui sera choisi à la suite d'un appel d'offres.*
- *Poursuite des démarches visant la création d'un nouveau parc régional dans le corridor de la rivière Jacques-Cartier, en collaboration avec la MRC de La Jacques-Cartier et la Corporation du bassin de la rivière Jacques-Cartier (CBJC).*
- *Poursuite des travaux visant la révision du plan directeur d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Portneuf.*
- *Programmation de la mise en œuvre des actions du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et début de la réalisation de certaines activités en collaboration avec les partenaires.*
- *Mise en place d'un nouveau cadre d'intervention lié au prélèvement de la végétation dans le Parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf.*
- *Participation aux travaux visant la révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA).*
- *Analyse géomatique et production des cartes liées à l'adoption d'un nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie.*
- *Modernisation de l'interface cartographique JMap et bonification des couches d'information géographique.*
- *Actualisation de l'inventaire des espaces disponibles à des fins urbaines sur le territoire des 18 municipalités de la MRC.*

Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : Amy Gagnon



# 4. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE @4

Le Service de développement économique de la MRC de Portneuf offre aux entrepreneurs individuels et collectifs et aux organismes une gamme de services pour concrétiser un projet. Que ce soit un projet d'entreprise ou encore une initiative collective, nous intervenons dans différentes sphères d'activité relatives à l'entrepreneuriat et au développement du territoire.

## Équipe

<b>Lucie Godin</b>	Directrice (Retraîtée depuis mai 2024)
<b>Josée Frenette</b>	Directrice par intérim
<b>Mathieu Fortier</b>	Conseiller aux entreprises
<b>Alexandre Drouin</b>	Agent de développement régional (AEQ)
<b>Diane Martineau</b>	Conseillère aux entreprises
<b>Stéphanie Poiré</b>	Agente de développement régional
<b>Andrée-Anne Béland</b>	Agente de développement régional
<b>Ludovic Wilmet</b>	Agent de dév. régional (tourisme)
<b>Gabriel F. Ouellette</b>	Agent de développement culturel
<b>Kathleen Allard</b>	Chargée de projet (patrimoine immobilier)
<b>Marc Voyer</b>	Chargé de projet (Départ en décembre 2024)
<b>José Edoth</b>	Chargé de projet (Départ en mai 2024)
<b>Jessie Côte</b>	Secrétaire-réceptionniste
<b>Séverine Moreau</b>	Agente de développement régional (AEQ)
<b>Ariane Presseau</b>	Chargée de projet (immigration)



Crédit photo: Amy Gagnon

# PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2024

## 4.1 DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Les entreprises et les organisations sont au cœur de la vitalité des régions. La MRC déploie donc chaque année de nombreuses initiatives pour aider et soutenir ce dynamisme économique.

### Accompagnements

Chaque année, les conseillers aux entreprises et les agents de développement régional accompagnent les entrepreneurs et les organisations de la région sur le plan du démarrage, du développement et de la croissance. L'année 2024 n'a pas fait exception.

### 26<sup>e</sup> Défi OSEntreprendre

La MRC a agi en tant que porteur de projet pour la 26<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre. La région s'est démarquée, alors que six projets scolaires et trois projets entrepreneuriaux ont été finalistes au niveau régional. L'un des projets scolaires a même été nommé lauréat national!

### Innovation

Engagée dans son milieu, la MRC a participé à diverses initiatives en innovation, dont à la Journée en innovation et aux rendez-vous Inno-Québec.

### Financement durable

Accompagnée par le Centre québécois de développement durable, la MRC a réalisé le Parcours d'accompagnement en développement durable en vue d'intégrer des critères de développement durable dans l'analyse des projets soumis aux fonds de la MRC.

### Soutien manufacturier

Soucieuse de faire rayonner les zones et les parcs industriels de la région, la MRC était présente au Salon Industriel de Québec, en octobre 2024.



## 4.1 DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SUITE)

### Fonds de soutien aux entreprises

Grâce au Fonds de soutien, 36 entreprises ont pu recevoir des aides financières totalisant **263 954 \$**. Que ce soit pour venir en aide au démarrage, à la relève, à l'entrepreneuriat collectif, à la consolidation, au développement de l'offre touristique, à l'innovation ou à l'expansion, le Fonds de soutien aux entreprises a contribué à la concrétisation de projets représentant des investissements totaux de près de 9 millions de dollars.

Volet	Nombre de projets	Aide accordée	Coût des projets	Emplois AVANT projet	Emplois APRÈS projet	Chiffre d'affaires AVANT projet	Chiffre d'affaires APRÈS projet
Démarrage	9	41 620 \$	2 464 303 \$	- \$	15	- \$	1 983 309 \$
Transfert/relevé Entrepreneuriat collectif	6	42 300 \$	1 535 550 \$	17	24	3 698 506 \$	3 461 330 \$
Diversification/consolidation	1	1 223 \$	1 542 \$	1	1	57 276 \$	57 276 \$
Offre touristique	1	5 400 \$	n/a	n/a	n/a	n/a	
Innovation	1	4 500 \$	14 500 \$	0	1	18 016 \$	40 000 \$
Expansion	1	4 700 \$	9 400 \$	35	35	5 112 054 \$	5 110 254 \$
	17	164 211 \$	4 808 697 \$	35	51	4 561 526 \$	5 777 743 \$
	<b>36</b>	<b>263 954 \$</b>	<b>8 833 992 \$</b>	<b>88</b>	<b>127</b>	<b>13 447 378 \$</b>	<b>16 429 912 \$</b>

### Prêts FLI-FLS

La MRC, par ses fonds locaux d'investissement et de solidarité, a aussi accordé 18 nouveaux prêts à des entreprises qui avaient des projets de démarrage, d'expansion ou de relève. Le portefeuille de prêts de la MRC comporte **59 prêts** et totalise plus de **2,5 millions de dollars**.

### Ententes de collaboration

C'est grâce à une collaboration avec des organismes de la région, dont Accès Travail Portneuf et Services Québec, que les événements suivants ont pu être organisés :

### Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Pour sa part, le Fonds de la région de la Capitale-Nationale a permis à 8 entreprises de la MRC de se partager **605 000 \$ d'aide financière non remboursable**. Ces sommes ont contribué à des projets d'investissement majeur qui ont un rayonnement régional important. Le coût total des projets aidés par l'entremise de ce fonds est de **12 318 798 \$**.

- Rendez-vous RH Portneuf - Mars 2024
- Journée Leader bienveillante, l'humain au cœur de nos valeurs - Novembre 2024

La MRC a aussi collaboré avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin que les entreprises qui ont un projet de relève puissent bénéficier d'une aide financière pour les frais d'expertise et de transaction.

Enfin, la MRC a également fait partie du comité organisateur du concours en entrepreneuriat agricole *Sur les traces de Louis Hébert*, dont l'objectif est de soutenir l'entrepreneuriat régional et de stimuler les projets d'établissements agricoles sur le territoire de la Capitale-Nationale.

## 4.2 DÉVELOPPEMENT CULTUREL

**Dans Portneuf, le développement culturel se déploie de façon concertée sur l'ensemble du territoire de façon à valoriser le riche patrimoine local et à stimuler le rayonnement des projets, des acteurs et des organisations qui œuvrent à la diffusion et à la transmission de la culture portneuvoise.**

### Entente de développement culturel (EDC) 2024

Grâce à l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et la MRC, le gouvernement du Québec participe conjointement avec la MRC au développement du secteur culturel, par le financement de projets. L'Entente 2024 a permis la réalisation d'activités, dont certaines étaient portées par des organismes culturels du milieu et d'autres étaient portées par la MRC.

### Fonds Patrimoine et Culture

Plusieurs activités ont été soutenues dans le cadre de l'appel annuel de projets des organismes culturels portneuvois :

- Arts et Saveurs Portneuf - Parcours d'art public (5 900 \$).
- Course de la Banquise - Festival (6 500 \$).
- Centre d'archives régional de Portneuf : À la recherche de l'oubli : les archives dansantes et musicales portneuvoises (5 625 \$).
- Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines - Programmation en médiation culturelle au tour des paysages identitaires de Deschambault-Grondines (4 775 \$).
- École de Musique Denys-Arcand : Portneuf musical : d'hier à demain (7 500 \$).
- Fondation Plamondon : Accueil de l'exposition Le Legs (6 300 \$).
- Culture Saint-Casimir : La danse à l'honneur au festival La Belle veillée (7 300 \$).
- Café Ringo de Saint-Casimir : Festival Zéphyr de Saint-Casimir (1 000 \$).
- Saint-Léonard Festif - Les traces du 125<sup>e</sup> de Saint-Léonard : Murale collective et bornes d'interprétation (7 500 \$).
- Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti.



PORTNEUF CULTUREL

## 4.2 DÉVELOPPEMENT CULTUREL (suite)

D'autres projets ont été réalisés en 2024 grâce à l'Entente de développement culturel. Parmi ceux-ci, notons :

- Le Chantier de la mémoire, projet de médiation du patrimoine archivistique par le Centre d'archives régional de Portneuf (10 000 \$).
- La Marmite d'Arts, ateliers de création en musique, arts visuels, écriture, cinéma, etc., par l'Arc-en-ciel à Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Marc-des-Carières. Projet pour l'accès au matériel de création (15 000 \$).
- Portraits vidéo d'artistes, tournage de cinq courts films présentant des artistes en arts visuels portneuvois (5 000 \$).
- Costumier du comté au Relais de la Pointe-aux-Écureuils en service de prêt (10 000 \$).
- Application mobile de toponymie intégrant un toponyme par municipalité sur la plateforme Anekdoté (5 000 \$).

### Mise en valeur du patrimoine bâti

#### Les Voies du Sacré

Les églises de Grondines, Deschambault, Saint-Casimir, Cap-Santé, Neuville, Saint-Raymond et Rivière-à-Pierre ont proposé des visites guidées durant la saison touristique estivale, par l'entremise notamment d'un tout nouveau site Internet. Attrait touristique majeur, l'église Sainte-Famille de Cap-Santé a accueilli pas moins de 5 500 visiteurs à elle seule en 2024.

#### Sacrées rencontres

De plus, le circuit des Voies du Sacré trouve sa place dans le réseau Sacrées rencontres, qui regroupe les principaux attraits du patrimoine religieux de la Capitale-Nationale. Ainsi, les églises portneuvoises brillent aux côtés d'autres monuments signatures, dont le Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré, le Pôle culturel du Monastère des Ursulines et la cathédrale anglicane Holy Trinity.



#### Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Fière des résultats du programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la MRC de Portneuf a choisi de bonifier son investissement, le faisant passer de 20 000 \$ à 30 000 \$ annuellement pour la période de 2023 à 2026.

- Benoît Plourde, Quatuor Québec en tournée dans les églises de la MRC de Portneuf (10 000 \$).
- Marie-Charles Pouliot-Nadeau : *Tisser l'objet, tisser des liens*, exposition à partir de linges à vaisselle (18 000 \$).
- Biennale internationale du lin de Portneuf, Biophilia 2.0, exposition interdisciplinaire (25 000 \$).
- Culture Saint-Casimir : *Toutes sur scène*, mise en valeur des femmes artistes (25 000 \$).

Total des investissements : 78 000 \$, dont 48 000 \$ du CALQ



#### Prix du patrimoine

Le 24 mai 2024, 6 prix ont été décernés pour récompenser des initiatives en faveur du patrimoine :

- Conservation et préservation** : Restauration de la croix de chemin du 2<sup>e</sup> Rang Ouest de Grondines.
- Interprétation et diffusion** : Concert *Place à l'accordéon* de Saint-Raymond.
- Préservation et mise en valeur du paysage** : Parcours paysages de la Coopérative de solidarité Vallée Bras-du-Nord.
- Coup de cœur du jury** : Œuvre *Nos Territoires, paysages sonores*, du collectif Les Incomplètes.
- Engagement culturel** : Donald Vézina.

#### Institutions muséales

La Maison Plamondon a reçu son agrément muséal en 2024 et s'ajoute donc au Vieux Presbytère de Deschambault, au Moulin de La Chevrotière et au Site Déry pour porter à quatre le nombre d'institutions muséales de Portneuf agréées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

#### Les Journées de la Culture

À l'occasion des Journées de la Culture, qui se sont déroulées du 27 au 29 septembre 2024, c'est tout le milieu qui s'est mobilisé pour déployer des activités culturelles gratuites sur tout le territoire!

#### Site du Fort-Jacques-Cartier-et-du Manoir-Allsopp

Ce grand projet de musée régional a commencé avec l'acquisition à l'automne 2024. Le financement provient en partie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et plus précisément du volet Projets « Signature innovation » du Fonds régions et ruralité, pour un montant de 1 453 935 \$.

#### Requalification des églises

La MRC accompagne les projets de changement d'usage pour les églises désaffectées. Ainsi, à Neuville et à Lac-Sergent, les lieux ont déjà trouvé de nouvelles vocations. À Saint-Ubalde, les travaux débiteront bientôt. En 2024, le comité de Portneuf a réalisé des études financées par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), alors que les comités de Saint-Léonard-de-Portneuf et Rivière-à-Pierre ont obtenu également du financement pour réaliser des études semblables. Enfin, les municipalités de Saint-Alban, de Saint-Gilbert et de Saint-Thuribe ont sollicité l'accompagnement de la MRC pour leur église. Le travail se poursuit.



### 4.3 PATRIMOINE BÂTI

Le patrimoine bâti de la région de Portneuf est riche de plus de 300 ans d'histoire. Les témoins bâtis de la région sont intimement liés à l'identité, la spécificité et au paysage culturel de la région. La mission de la MRC de Portneuf consiste à la fois à veiller à la pérennité de ce patrimoine bâti et à le mettre en valeur.

#### Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

En décembre 2024, la MRC de Portneuf a adopté un Programme d'aide à la restauration patrimoniale dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.

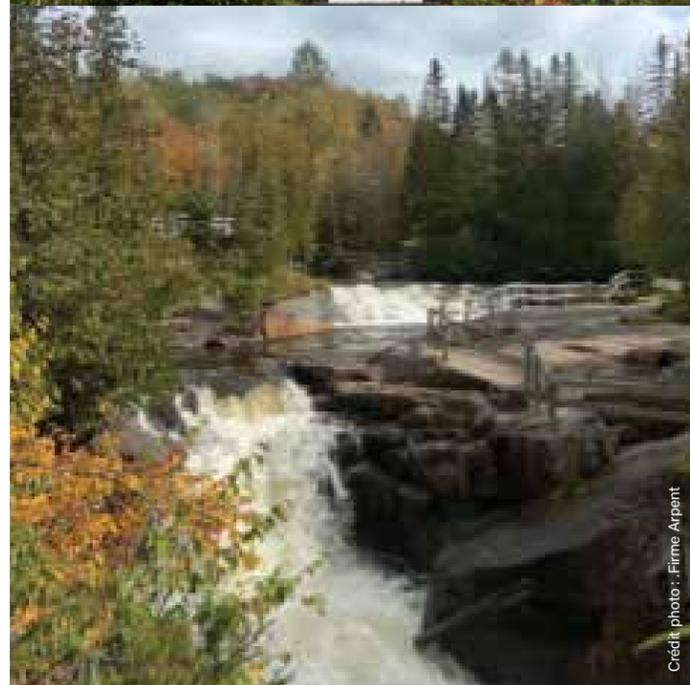
En 2023-2024, pour la mise en valeur du patrimoine bâti, un budget annuel de 300 000 \$ a été octroyé pour le Programme d'aide à la restauration patrimoniale. De ce montant, 60 % proviennent du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et 40 % de la MRC de Portneuf, par l'entremise du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) pour la restauration de résidences patrimoniales privées.

#### Restaurations patrimoniales en 2024

Un total de 16 projets de restauration patrimoniale a été réalisé sur des propriétés privées, dans 7 municipalités.

Coût total des projets de restauration : **151 360 \$**  
 Contribution MCC (60 %) : **90 816 \$**  
 Contribution MRC de Portneuf (40 %) : **60 544 \$**

De plus, 3 projets de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale ont été restaurés, dans 3 municipalités, pour un montant de **172 465 \$**.



Crédit photo : Firme Arpent

#### Actions et projets réalisés en 2024

- Gestion et accompagnement auprès des citoyens et des municipalités pour le Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale.
- Accompagnement auprès des municipalités, des comités de citoyens et d'OBNL pour aider à la requalification des lieux de culte excédentaires.
- Rédaction de documents officiels de statut légal de citation de bâtiments patrimoniaux et accompagnement auprès des municipalités.
- Tenue de la soirée de dévoilement des six lauréats des Prix du patrimoine à l'École de Musique Denys-Arcand, en mai 2024.

#### Entente avec Paysages Capitale-Nationale

Depuis 2008, la MRC de Portneuf participe à l'Entente paysage en collaboration avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale. Cette entente vise la mise en valeur et la protection des paysages par le biais de plans d'action concrets, dont la mise en œuvre des recommandations de l'Étude sur la valeur économique des paysages permettant d'encadrer les municipalités dans les interventions sur leur milieu.

#### Projets réalisés en 2024 :

- Projet des *Haltes du Paysage* qui fera l'objet d'un circuit régional en partenariat avec la MRC de La Jacques-Cartier, la MRC de Charlevoix, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC Charlevoix-Est, la MRC de L'Île-d'Orléans, Développement Côte-de-Beaupré, la Communauté métropolitaine de Québec, Tourisme Charlevoix et le ministère des Transports. Plus précisément, sur le territoire de la MRC de Portneuf, c'est le site des *Chutes de la Marmite* à Rivière-à-Pierre qui a été choisi afin de développer l'une des six premières haltes de l'Entente.
- Amorce du projet *Observatoire du paysage* avec les partenaires de l'Entente.

### À VENIR EN 2025

- *Adoption du nouveau Programme d'ententes en patrimoine, en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications, soit un programme de restauration patrimoniale visant la préservation du patrimoine bâti sur le territoire portneuvois.*
- *Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier.*
- *Réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti agricole sur tout le territoire de Portneuf.*
- *Réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti sur les territoires non organisés du comté de Portneuf.*
- *Réalisation de l'inventaire des charbonnières qui sont un patrimoine industriel important sur le territoire de la MRC.*
- *Restauration et mise en valeur du manoir Allsopp.*
- *Projet d'aménagement du fort Jacques-Cartier comme site d'interprétation historique.*



## 4.4 DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE

Portneuf, qui accueille plus de 400 fermes, est la MRC la plus agricole de la région de la Capitale-Nationale. Grâce à l'ensemble des acteurs qui œuvrent en agroalimentaire, le territoire portneuvois regorge d'une diversité de produits du terroir et offre des expériences gourmandes uniques. Fière de cette richesse agricole, la MRC déploie de nombreuses actions pour favoriser le maintien, le développement et le rayonnement de ce secteur d'activité.

### Réalisations en 2024

Début des travaux de mise à jour du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Portneuf. Cet outil de planification portera désormais le nom de Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires (PDTAB) de la MRC de Portneuf.

- Coordination de la Table de concertation agroalimentaire de Portneuf.
- Coordination de *Portneuf, Culture de saveurs* : mise en œuvre des projets, gestion des adhésions, promotion, concertation, réseautage, etc. Ce regroupement a pour mission de faire connaître et reconnaître la MRC de Portneuf en tant que territoire gourmand où l'authenticité et l'expertise des artisans locaux se déploient à travers une gamme de produits et d'expériences offerte toute l'année. Un total de **63 entreprises** en sont membres.
- Tournage d'une deuxième série de webdocumentaires dans laquelle le réputé chef cuisinier Arnaud Marchand est allé à la découverte de *Portneuf, Culture de saveurs*.
- Mise à jour et diffusion du catalogue « S'ENRACINER dans votre menu », dans lequel sont répertoriées **37 fiches d'entreprises** dont les produits *Portneuf, Culture de saveurs*, sont mis en vedette dans les recettes des restaurants portneuvois.



DÉV. AGROALIMENTAIRE



- Mise en œuvre de la 4<sup>e</sup> présentation de La Virée Enracinée, une expérience gourmande portneuvoise. Objectif : propulser l'approvisionnement local dans des restaurants portneuvois. Résultats : **13 restaurants** ont participé et ont mis en valeur dans leurs plats les produits de 19 producteurs différents. Depuis la première présentation de La Virée Enracinée, ce sont 18 restaurants et comptoirs qui se sont prêtés au jeu et qui ont contribué à promouvoir les produits de **39 producteurs locaux** dans leurs recettes.
- Participation à l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis.
- Soutien aux marchés publics portneuvois et aux marchés de Noël qui intègrent une offre agroalimentaire importante.
- Participation active au comité de *Québec, région gourmande*, dont l'objectif est d'agir comme un moteur du développement et du rayonnement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand de la grande région de Québec.
- Avec divers partenaires de la Capitale-Nationale, relance du projet «Les petits ambassadeurs», une démarche mobilisatrice qui vise à faciliter le maillage entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs à la petite enfance, et ce, afin de contribuer à l'augmentation de l'achat local institutionnel.
- Participation au rassemblement Montagnes et nature de Destination Québec cité qui s'est tenu dans la MRC de Portneuf le 28 février 2024, par l'entremise d'un panel de discussion portant sur l'importance du renforcement des chaînes d'approvisionnement local.
- Collaboration au projet pilote de coupons nourriciers dans la MRC de Portneuf, qui consiste en des bons d'achat remis à des personnes en situation de vulnérabilité et destinés à être utilisés en circuits courts, principalement en marchés publics. Le déploiement du projet est prévu pour l'été 2025.



## 4.5 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Le développement social étant au cœur des priorités des municipalités, de nombreuses actions visant à offrir une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens ont été réalisées en 2024.**

- Collaboration à la démarche portneuvoise en sécurité alimentaire : Table de concertation en sécurité alimentaire, comité de gestion, journée en sécurité alimentaire et soutien à l'organisme Solidarité citoyenne Portneuf pour la mise en place d'un Pôle alimentaire solidaire.
- Coordination et dévoilement du *Portrait des organismes communautaires à vocation sociale et concertations sur le territoire de la MRC de Portneuf*.
- Collaboration à la démarche en développement social Portneuf Ensemble, qui veille à la cohésion entre les acteurs du territoire, et ce, dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population portneuvoise dans un souci d'inclusion sociale et d'équité. La MRC participe au comité de coordination, au comité des porteurs de chantiers, aux grandes rencontres et au Carrefour des chantiers.

- Participation au Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale (Collectif IDS-CN).
- Participation de la MRC à diverses concertations et démarches territoriales, notamment la Table de concertation des aînés de Portneuf, la démarche de gérontologie sociale et la Table sur l'accessibilité universelle.



Crédit photo : Amy Gagnon

## 4.6 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

**Le territoire de la MRC de Portneuf est vaste et doit être développé de façon harmonieuse et adaptée à la croissance de la région et aux besoins de la population. La MRC de Portneuf y veille.**

### Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)

Le Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) soutient la mise en œuvre de projets pour dynamiser et améliorer les milieux de vie et renforcer le développement socio-économique du territoire.

La mesure de bonification en développement durable pour le volet événements s'est poursuivie en 2024. Une enveloppe totale de 16 887 \$ a été octroyée aux promoteurs pour encourager et favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables lors d'événements.

Volets	Nombre de projets	Engagements du FSPS	Proportion de l'enveloppe totale	Coûts de projets cumulés	Effet de levier
Local	11	116 762 \$	54 %	545 775 \$	1 \$ → 5 \$
Territorial	1	10 200 \$	4 %	20 695 \$	1 \$ → 2 \$
Événements	16	153 649 \$	42 %	3 362 149 \$	1 \$ → 22 \$
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>280 611 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>3 928 619 \$</b>	<b>1 \$ → 14 \$</b>



### Développement du territoire

Parmi les activités réalisées en 2024, notons :

- **Mise en œuvre et inauguration du projet Promenade-Fleuve**, afin de doter les cinq municipalités riveraines de parcours pédestres à même les bords du Saint-Laurent ou en rive. Les parcours sont soutenus par un concept signalétique uniformisé, composé notamment de placettes d'accueil, de tours d'information, d'horloges des marées, de balises repères et d'un outil numérique. Ces ajouts permettent d'informer et de sensibiliser les promeneurs sur divers aspects : marées, milieux sensibles, espèces vulnérables, etc. Ce projet a été coordonné par la MRC et réalisé en collaboration avec les cinq municipalités du littoral.
- **Dévoilement et adoption du Plan de mobilité durable intégrée pour le territoire de la MRC de Portneuf**. Fruit d'un travail collectif amorcé en 2021, l'élaboration du plan s'est terminée à l'été 2024. Pensé sur un horizon de 10 ans, ce plan vise à mettre en œuvre des solutions et des mesures concrètes et durables pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés à la mobilité des personnes. La mise en œuvre du plan d'action a débuté avec la création d'un comité de mise en œuvre.
- **Accompagnement du milieu**. Un soutien technique est offert à différents organismes et à des municipalités pour la mise en œuvre d'initiatives de développement à l'échelle locale ou territoriale. De plus, un soutien spécifique est offert pour aider à la mise en œuvre d'initiatives concertées.

## 4.7 DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'année 2024 a marqué la fin de la Stratégie de développement touristique 2020-2024 (SDT) de la MRC de Portneuf. Tourisme Portneuf a donc entamé un travail de concertation et de réflexion stratégique quant aux priorités et aux tendances touristiques pour les années à venir. À travers cet exercice de planification, Tourisme Portneuf a poursuivi sa collaboration avec les acteurs du milieu touristique, son déploiement d'actions à l'intention des touristes et son travail de promotion de la destination.

### Réalisations 2024

- Contribution au développement de la Communauté Montagnes et Nature, projet à l'initiative de Destination Québec cité visant un tourisme durable et quatre saisons et qui inclut une certification régionale des membres.
- Finalisation du projet La Route bleue, qui offre 15 parcours sur 11 sites nautiques le long du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Sainte-Anne et de 4 lacs portneuvois.
- Développement de l'intelligence d'affaires avec la production du rapport régional sur la provenance et le profil des visiteurs.
- Déploiement de campagnes de promotion pour chacune des saisons avec Destination Québec cité et Événements Attractions Québec afin de renforcer la notoriété régionale et l'attractivité touristique.
- Déploiement de 30 codes QR pour la bonification de l'expérience visiteur à destination.



Crédit photo : JFG Vidéo Production

Crédit photo : JFG Vidéo Production

## 4.8 STRATÉGIE JEUNESSE

Dans la MRC de Portneuf, les jeunes citoyens ont accès eux aussi à des activités et à des programmes pensés spécifiquement pour eux. Que ce soit pour encourager la réussite éducative, pour aider à la recherche d'emploi ou encore pour favoriser l'accès à l'habitation, les actions déployées par la MRC sont nombreuses et variées.



Crédit photo : JFG Vidéo Production

### Pour que jeunesse passe à l'action

- Réalisation de la 2<sup>e</sup> et dernière année du Plan d'action jeunesse de la MRC.
- Signature d'une lettre d'autorisation avec le Collège Mérici de Québec pour l'implantation d'un centre d'études conjoint.
- Participation au Défi OSEntreprendre 2024.
- Signature d'une entente avec le Projet en Marche de la Vallée Bras-du-Nord pour étendre le service à tous les jeunes sur le territoire et pour offrir une aide financière pour le transport.

### Quelques projets réalisés en 2024

- Réalisation du Forum jeunesse à l'école secondaire de Donnacona.
- Lancement d'une capsule portant sur la réussite éducative et sur l'importance de l'engagement de la communauté, en collaboration avec Portneuf Ensemble.
- Déploiement du programme Aire ouverte pour un deuxième été et ouverture du point de service annuel sur le territoire.
- Réalisation de visites en entreprises par des groupes scolaires.
- Réalisation d'un atelier auprès des jeunes de l'école secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond, qui sont en cheminement particulier, afin de présenter les occasions d'emploi disponibles pour eux.

### L'habitation, une préoccupation pour la jeunesse

- Ajout d'un agent pivot dont l'objectif est d'aider les personnes qui ont des difficultés à se trouver un logement.
- Participation au comité de travail pour l'implantation d'un hébergement jeunesse sur le territoire.
- Atelier avec les directions et les élus municipaux sur la Loi 39 sur la fiscalité municipale, portant principalement sur les leviers disponibles pour soutenir l'habitation.

## 4.9 IMMIGRATION

Depuis juin 2022, la MRC de Portneuf a signé une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) pour favoriser l'accueil et l'attraction de nouveaux arrivants dans la région par le maintien, l'amélioration et le développement de nouvelles activités et initiatives. Dans cette foulée, la MRC de Portneuf s'est aussi engagée à favoriser la mobilisation et la concertation des partenaires, des élus, des citoyens et des immigrants. Plusieurs actions ont été déployées en ce sens.

### Accueillir et vivre ensemble dans la MRC de Portneuf

- Bonification des outils disponibles dans la section « S'établir/immigration » sur le site Internet de Région Portneuf.
- Mise à jour et distribution du Guide d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Promotion de cinq capsules vidéo sur des modèles d'intégration de nouveaux arrivants dans Portneuf.
- Rédaction et promotion de cinq articles présentant des modèles d'intégration.
- Organisation et soutien des partenaires dans le développement d'activités sportives accueillant de nouveaux arrivants.

### Sensibilisation et rapprochement interculturel

Plusieurs activités de sensibilisation et de rapprochement culturel ont été organisées et ont accueilli de nombreux participants.

- Sensibilisation sur la mixité culturelle dans les écoles primaires et secondaires de la région de Portneuf (1 500 élèves sensibilisés).
- Tournoi de soccer international à Donnacona (80 joueurs et 60 spectateurs).
- 5<sup>e</sup> épluchette de blé d'Inde à saveur interculturelle à Saint-Basile (600 participants).
- 4<sup>e</sup> présentation du patinage interculturel à Saint-Ubalde (120 participants).

- Basketball interculturel à Donnacona (190 participants).
- Soirée de contes dans le cadre du Mois de l'histoire des noirs à Saint-Raymond (250 participants).
- Activité interculturelle de quilles avec les adolescents de l'école secondaire de Donnacona (64 jeunes).
- Présentation aux entreprises des services en immigration dans Portneuf (233 entreprises participantes) lors des Rendez-vous RH et de la Journée des superviseurs.
- Formation sur le leadership inclusif (156 entreprises).
- Formation sur la gestion de la diversité culturelle (7 organismes).

### Mobilisation et concertation

- Trois rencontres de la Table de concertation en immigration impliquant près de 20 membres.
- Deux rencontres du comité de gestion.
- Plus de 50 rencontres de différents comités : emploi, jeunesse, francisation, loisirs, etc.

### Quelques actions en cours

- Sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires de la région sur le vivre ensemble, la mixité culturelle et le racisme.
- Gala pour récompenser les entreprises se démarquant pour leur bonne gestion de la diversité ethnoculturelle.
- Exposition photos *Visages d'ici, une mosaïque pour le vivre ensemble*.
- Journée d'information et de formation sur le recrutement et la bonne gestion ethnoculturelle pour les entreprises.
- Activités de rencontres et de socialisation pour les familles portneuvoises et les familles issues de l'immigration.
- Le relais *Les Foulées Portneuvoises*, course inclusive pour les femmes de toutes origines.
- Marche des générations.



IMMIGRATION



## PROJETS PRÉVUS POUR LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2025

Le travail du Service de développement économique se poursuit en 2025!

Au programme :

- Mise en œuvre d'actions visant la promotion et l'utilisation de produits locaux dans les restaurants de la région de Portneuf. Ainsi, La Virée Enracinée deviendra le répertoire officiel des menus locaux à déguster chez les membres Fiers partenaires de Portneuf, Culture de saveurs.
- Diffusion de la deuxième série de webdocumentaires avec le chef Arnaud Marchand et Portneuf, Culture de saveurs.
- Finalisation et adoption du Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires (PDTAB) de la MRC de Portneuf (auparavant appelé Plan de développement des zones agricoles).
- Participation à l'élaboration de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2026-2034 du territoire de la Capitale-Nationale et de Lévis.
- Mise en œuvre du projet Signature innovation « La reconquête du Fort Jacques-Cartier et du Manoir Allsopp ». Reconnaisant ce lieu comme étant un territoire d'intérêt historique et archéologique national, la MRC de Portneuf amorcera le développement du projet dans sa vision d'un site muséal.
- Mise en œuvre des actions du Plan de mobilité durable intégrée pour le territoire de la MRC de Portneuf.

- Promotion et première année d'opération de Promenade-Fleuve.
- Mise en place d'une plateforme de maillage afin de faciliter la sous-traitance portneuvoise et régionale pour les entreprises du secteur de la métallurgie.
- Révision de la Stratégie des zones et parcs industriels et élaboration de notre prospective économique.
- Premier rendez-vous de l'innovation à Québec pour rassembler des experts de l'IA et de l'innovation.
- Gala des Prix Diamants pour reconnaître l'excellence entrepreneuriale de notre région.
- Participation de la région au Défi OSEntreprendre.
- Élaboration et mise en place de la Stratégie de développement touristique 2025-2029.
- Positionnement de l'offre touristique quatre saisons avec des campagnes de promotion en collaboration avec Destination Québec cité et Événements Attractions Québec.
- Augmentation de la notoriété régionale et l'attractivité touristique, notamment en participant au Travel Blog Exchange (TBEX) de Québec et en accueillant des influenceurs internationaux.
- Définition d'une année thématique touristique axée sur les visites gourmandes de la région de Portneuf.
- Renforcement des partenariats sectoriels en vue d'une année thématique en tourisme durable et de son essor en 2026.
- Mise en place d'actions pour favoriser l'intelligence d'affaires et l'innovation en tourisme afin de soutenir la croissance de ce secteur économique.



05

# 5. SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

## Équipe

Sébastien Moisan	Directeur des services techniques
Martine Lirette	Secrétaire-réceptionniste
Brigitte Beaudoin	Dessinatrice
William Plamondon	Technicien en évaluation foncière
Yannick Savard	Technicien en évaluation foncière
Jean-Philippe Perreault	Technicien en évaluation foncière
Andréanne Bureau	Technicienne en évaluation foncière
Maude Ouellet	Technicienne en évaluation foncière
Mario Noël	Technicien en évaluation foncière (Départ en décembre 2024)
Réjean Langlois	Inspecteur en évaluation foncière
Daniel Tremblay	Inspecteur en évaluation foncière
Mathieu Groleau	Inspecteur en évaluation foncière
Amélie Chauvette	Inspectrice en évaluation foncière
Christine Boulianne	Inspectrice en évaluation foncière
Noémie Thibaudeau	Inspectrice en évaluation foncière

Mentionnons que Mme Noémie Thibaudeau, inspectrice en évaluation foncière, s'est ajoutée à l'équipe au cours de l'année 2024.



Crédit photo : Amy Gagnon

Crédit photo : JFG Vidéo Production

# PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2024

## 5.1 SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

### Notre rôle

Depuis 1982, la MRC de Portneuf, par la voie du Service de l'évaluation foncière, a l'obligation légale de constituer un dossier contenant la description de chaque immeuble situé sur son territoire, qui comprend 18 municipalités ainsi que les territoires non organisés (TNO).

Les rôles d'évaluation sont réalisés tous les 3 ans. Pendant l'année 2024, l'équipe a produit les rôles 2025, 2026 et 2027 qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour les municipalités de Saint-Basile, Portneuf, Saint-Ubalde, Sainte-Christine-d'Auvergne, Lac-Sergent et Rivière-à-Pierre.

### Le terrain

L'équipe d'inspecteurs se déplace sur le terrain pour les motifs suivants :

- Lors d'une transaction/acquisition d'un immeuble
- À la suite d'une demande de permis réalisée par une municipalité
- Quand une propriété n'a pas été visitée depuis plus de neuf ans (inventaire permanent)

Les visites terrain se font aussi en zones éloignées et les territoires non organisés sont régulièrement visités par l'équipe d'inspecteurs. En canot pneumatique ou en véhicule tout-terrain, l'équipe est en mesure de visiter les immeubles difficiles d'accès.

### Les mutations immobilières

Lorsqu'une transaction immobilière est notariée, elle est transmise au Service de l'évaluation foncière afin qu'elle soit analysée et traitée adéquatement pour assurer une valeur précise à l'immeuble, lors du dépôt des rôles.

## Rôle en ligne et matrice graphique

### 1. Rôles

Le rôle d'évaluation en ligne est accessible pour les citoyens de chacune des municipalités de la MRC de Portneuf sur le site Internet de la MRC.

### 2. Cartographie

La cartographie est également accessible sur le site Internet de la MRC, dans la section « Aménagement du territoire ». La matrice graphique est tenue à jour par notre équipe de géomaticiens qui, en 2024, ont effectué 182 opérations cadastrales, à la suite des 58 mises à jour du système.

Tableau synthèse des mandats réalisés par l'équipe de l'évaluation foncière, en 2024, à la page suivante.

De **40 019 unités d'évaluation**, **5 251 ont été visitées** par l'équipe de l'évaluation foncière. Les inspecteurs ont également traité **2 447 mutations immobilières** ainsi que l'inscription de **257 nouvelles constructions**.



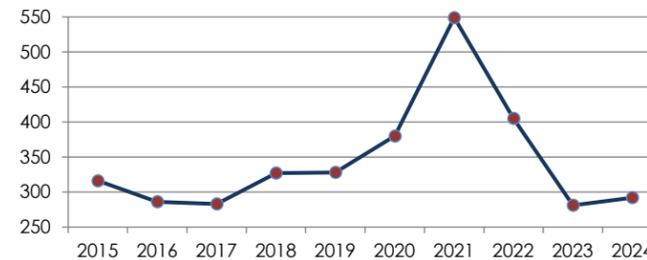
## 5.1 SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE (suite)

Tableau synthèse sur les augmentations moyennes des valeurs 2024 vs 2025

Municipalité	Variation du rôle			Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale	Information relative au dépôt du rôle précédent (2022-2023-2024)	
	Terrains	Bâtiments	Immeubles		% de variation	% de variation résidence unifamiliale
Saint-Basile	Valeur au rôle 2024	120 211 700 \$	218 266 600 \$	338 478 300 \$	Valeur au rôle 2024	186 313 \$
	Valeur au rôle 2025	180 133 300 \$	280 697 900 \$	460 831 200 \$	Valeur au rôle 2025	249 818 \$
	% de variation	50 %	29 %	36 %	% de variation	34 %
Portneuf	Valeur au rôle 2024	133 740 000 \$	251 736 700 \$	385 476 700 \$	Valeur au rôle 2024	189 079 \$
	Valeur au rôle 2025	211 863 600 \$	313 840 100 \$	525 703 700 \$	Valeur au rôle 2025	258 509 \$
	% de variation	58 %	25 %	36 %	% de variation	37 %
Sainte-Christine-d'Auvergne	Valeur au rôle 2024	85 121 300 \$	124 881 700 \$	210 003 000 \$	Valeur au rôle 2024	191 088 \$
	Valeur au rôle 2025	145 054 800 \$	159 968 000 \$	305 022 800 \$	Valeur au rôle 2025	285 946 \$
	% de variation	70 %	28 %	45 %	% de variation	50 %
Rivière-à-Pierre	Valeur au rôle 2024	132 983 800 \$	84 730 000 \$	217 713 800 \$	Valeur au rôle 2024	172 154 \$
	Valeur au rôle 2025	188 664 100 \$	101 972 300 \$	290 636 400 \$	Valeur au rôle 2025	230 293 \$
	% de variation	42 %	20 %	33 %	% de variation	34 %
Saint-Ubalde	Valeur au rôle 2024	118 520 500 \$	177 822 300 \$	296 342 800 \$	Valeur au rôle 2024	149 885 \$
	Valeur au rôle 2025	204 252 900 \$	221 140 900 \$	425 393 800 \$	Valeur au rôle 2025	213 172 \$
	% de variation	72 %	24 %	44 %	% de variation	42 %
Lac-Sergent	Valeur au rôle 2024	73 313 100 \$	71 663 700 \$	144 976 800 \$	Valeur au rôle 2024	352 617 \$
	Valeur au rôle 2025	104 942 000 \$	93 307 600 \$	198 249 600 \$	Valeur au rôle 2025	481 127 \$
	% de variation	43 %	-36 %	37 %	% de variation	36 %

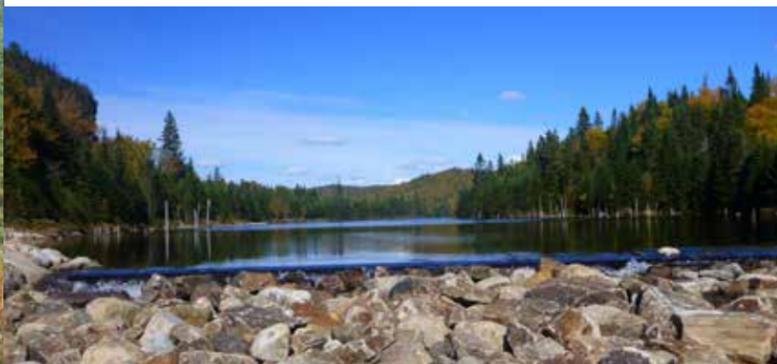
## Constructions de maisons neuves

Municipalité	Nombre de permis					Total
	2020	2021	2022	2023	2024	
Cap-Santé	17	19	29	16	19	176
Deschambault-Grondines	7	8	11	4	13	80
Donnacona	39	28	17	18	21	265
Lac-Sergent	6	14	6	6	4	53
Neuville	21	19	12	11	6	130
Pont-Rouge	102	226	132	51	45	895
Portneuf	18	15	13	12	11	155
Rivière-à-Pierre	8	17	14	12	6	86
Saint-Alban	9	12	12	11	14	94
Saint-Basile	7	9	18	27	38	150
Saint-Casimir	3	6	6	1	6	39
Sainte-Christine-d'Auvergne	11	21	23	16	10	148
Saint-Gilbert	3	2	1	1	0	13
Saint-Léonard-de-Portneuf	7	10	4	6	10	62
Saint-Marc-des-Carières	7	5	3	5	7	89
Saint-Raymond	109	120	97	76	71	924
Saint-Thuribe	2	1	0	0	0	9
Saint-Ubalde	4	17	7	8	11	79
<b>Total</b>	<b>380</b>	<b>549</b>	<b>405</b>	<b>281</b>	<b>292</b>	<b>3 447</b>



## Mutations 2024

Mutations 2024		NOMBRE DE DOSSIERS	total
<b>Responsable: Andréanne Bureau</b>			
Cap-Santé		2 085	125
Pont-Rouge		5 245	342
Saint-Casimir		1 036	63
Saint-Ubalde		1 703	84
<b>Total</b>		<b>10 069</b>	<b>614</b>
<b>Responsable: Jean-Philippe Perreault</b>			
Neuville		2 491	140
Saint-Basile		1 946	160
Sainte-Christine d'Auvergne		1 295	90
St-Gilbert		265	19
St-Thuribe		394	19
<b>Total</b>		<b>6 391</b>	<b>409</b>
<b>Responsable: William Plamondon</b>			
Portneuf		2 145	117
St-Léonard		1 102	62
St-Marc C.		1 437	116
Saint-Raymond		7 915	542
<b>Total</b>		<b>12 599</b>	<b>837</b>
<b>Responsable: Yanick Savard</b>			
Deschambault-Grondines		1 829	103
Donnacona		3 054	221
Lac-Sergent		553	60
Rivière-à-Pierre		1 098	78
Saint-Alban		1 411	85
T.N.O.		636	21
<b>Total</b>		<b>8 581</b>	<b>568</b>
<b>Grand total</b>		<b>37 640</b>	<b>2 447</b>



Permis de construction





# Partenaires délégataires en bref



## La Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP)

Fondée en 2003, la CTRP est un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'œuvrer à développer l'offre en transport collectif sur le territoire de la MRC de Portneuf et d'offrir un service de transport adapté pour les municipalités qui y contribuent financièrement. Depuis 2011, les activités de la CTRP sont soutenues financièrement par la MRC de Portneuf et ses municipalités et le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

### Faits saillants 2024

- Octroi par la MRC de Portneuf d'un nouveau contrat de service de transport collectif de personnes à l'entreprise Les Autobus Péradiens inc. dans le cadre d'un appel d'offres public.
- Création d'un service de navettes quotidiennes entre la MRC de Portneuf et le site du Festival d'été de Québec (FEQ).

### Statistiques 2024

Transport collectif : 20 298 déplacements, incluant les services spéciaux  
Transport adapté : 12 136 déplacements



Crédit photo : MOV



Crédit photo : MOV

## La Vélo piste Jacques-Cartier/Portneuf

Créé en 1996 par les MRC de La Jacques-Cartier et de Portneuf, le parc est géré par la Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf qui assure, depuis plus de 20 ans, le maintien et le développement de cette infrastructure régionale unique. Le 18 avril 2018, les MRC de Portneuf et de La Jacques-Cartier ont adopté conjointement une *Politique de gestion des interventions à l'intérieur du parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf*.

La Vélo piste Jacques-Cartier/Portneuf est aménagée sur l'ancienne emprise ferroviaire d'une longueur de 68 km et reliant St-Gabriel-de-Valcartier à Rivière-à-Pierre. La piste est majoritairement en poussière de pierre et offre une qualité de roulement appréciée de tous. Directement reliée à la ville de Québec par le Corridor des Cheminots. L'accès est gratuit.

La Vélo piste a connu des dommages importants entre les km 50 à 67 en raison de la tempête Debby des 9 et 10 août 2024. La MRC a contribué financièrement aux travaux de reconstruction à la hauteur de 68 621 \$.

**Services offerts:** Navettes au départ de Québec, vélo-train, campings rustiques, locations de vélo, activités et hébergements à proximité.



Crédit photo : RRGMRP

## Parc naturel régional de Portneuf (PNRP)

La MRC de Portneuf demeure l'entité responsable de la gestion des ententes et de l'administration de la réglementation applicable au Parc naturel régional de Portneuf.

Inauguré à l'été 2014, le PNRP constitue un vaste espace récréatif en pleine nature qui propose une multitude de panoramas et d'ambiances à couper le souffle. Géographiquement, celui-ci s'étend sur le territoire de quatre municipalités et est accessible à tous pour la pratique d'activités de plein air via les municipalités de Saint-Alban et de Saint-Ubalde. D'une superficie de 70 km<sup>2</sup>, le parc est reconnu pour la majesté de ses deux principaux plans d'eau (lacs Long et Montauban) et de ses nombreux attraits naturels.

Revenus autonomes: 1 118 360 \$

Visiteurs ayant passé plus d'une journée: 165 000

## Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

La RRGMRP est l'organisme municipal qui gère les matières résiduelles de 23 municipalités dont 18 proviennent de la MRC de Portneuf, 4 de la MRC de La Jacques-Cartier, 1 de la MRC de Mékinac et la MRC de Portneuf pour les territoires non organisés. La Régie couvre ainsi une superficie totale de 4 485 km<sup>2</sup>. Ce sont donc 77 400 personnes en plus des 1 200 institutions, commerces et industries qui sont desservis par la Régie. En opération depuis janvier 2005, la Régie est imputable principalement envers la MRC de Portneuf.



Crédit photo : MOV



Crédit photo : Amy Gagnon

# Viens faire carrière CHEZ NOUS!

*Travailler à la MRC de Portneuf, c'est s'intégrer à une équipe dynamique, humaine, créative et emballante qui travaille ensemble afin de faire avancer des projets significatifs pour le développement de la région de Portneuf.*

- Des conditions d'emploi avantageuses
- Possibilité de télétravail en mode hybride
- Horaire flexible de 70 heures/2 semaines
- Régime d'épargne collectif avec participation de l'employeur
- Assurances collectives défrayées à 50 % par l'employeur



VIENS FAIRE CARRIÈRE  
CHEZ NOUS

# MRC de Portneuf



## Répertoire des entreprises de la région de Portneuf

Non exhaustif, ce répertoire a été réalisé dans le cadre du recensement des entreprises et organismes du territoire de Portneuf. Celui-ci regroupe les entreprises, les commerces, les industries, les travailleurs autonomes, les organismes publics, locaux et régionaux et les structures de concertation sur le territoire de la région de Portneuf. Le Répertoire des entreprises de la région de Portneuf est une réalisation du Service de développement économique de la MRC de Portneuf. Le service vise à stimuler le développement du territoire par ses actions dans les secteurs économique, touristique, culturel, agroalimentaire et social.



RÉPERTOIRE  
DES ENTREPRISES

La MRC de Portneuf tient à remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de ce bilan annuel.

Merci à Raphaëlle Guay, qui a assuré d'une main de maître la coordination interne de la réalisation de ce bilan 2024.

Merci aux précieuses réviseuses pour leur grande rigueur : Martine Lirette, Johanne Bussières, Isabelle Lamothe, Lina Trudel et Jessie Côte.

Merci à Cathy Raymond, graphiste, qui a déployé son talent pour offrir un document visuel de grande qualité, à la hauteur des réalisations qui s'y retrouvent.

Merci à Amy Gagnon, photographe, de savoir capturer avec brio l'énergie positive, le professionnalisme et le dévouement des employés de la MRC dans l'accomplissement de leurs tâches.

Merci à l'agence de relations publiques Fernández de nous avoir aidés à coordonner le travail requis pour mener à bien la parution de cet ouvrage.

Enfin, merci à l'ensemble des employés qui ont participé à la rédaction des différents textes. Grâce à vous, l'immense travail accompli par la MRC en 2024 est mis en lumière. Votre collaboration exemplaire, votre créativité et votre engagement sans faille ont été déterminants pour transformer nos objectifs en réalisations concrètes. Ensemble, nous avons démontré la force du travail d'équipe et la puissance de notre engagement commun envers l'excellence.

Compétence, qualité du service, bienveillance, dynamisme et solidarité : une fois de plus, nos valeurs sont au premier plan de notre travail.

Bravo!



Credit photo : Amy Gagnon

185, route 138  
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0

Téléphone : 418 285-3744  
Sans frais : 1 877 285-3746

Télécopieur : 418 285-1703  
[portneuf@mrc-portneuf.qc.ca](mailto:portneuf@mrc-portneuf.qc.ca)